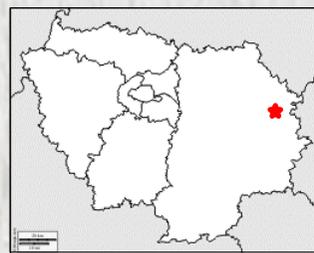


Le monastère de Rebais

Le monastère de Rebais a été fondé en 630 par Dadon (devenu St-Ouen) sur les terres de Dagobert 1^{er} au bord d'un ruisseau appelé « Resbac ». La charge du monastère est confiée à Agilus (devenu St-Aile). Ce dernier est très actif dans l'organisation du monastère, mais il aime aussi s'isoler. Au cours d'une de ses retraites, il fut pris d'une soif intense et, en touchant la terre avec son bâton, il fit jaillir une source miraculeuse. A sa mort, vers 650, ce lieu devint un centre de pèlerinage pour les moines de Rebais qui décidèrent d'y édifier un prieuré et une chapelle. Ils y resteront jusqu'à la révolution française. Ces bâtiments sont alors vendus comme biens nationaux, mais ils vont peu à peu se délabrer. Ils sont rachetés au 19^{ème} siècle par un prêtre de Meaux qui les fait restaurer pour créer un orphelinat. Ce prêtre met également en valeur la source miraculeuse. Chaque année, le premier dimanche de septembre, une messe est célébrée en l'honneur de St-Aile. Ses reliques sont conservées à l'église de St-Jean-Baptiste de Rebais où on peut voir également, le « Gisant de Saint-Aile » sculpture du 13^{ème} siècle représentant le Saint avec sa crosse et un livre.



Voir carte IGN n° 2614 O

Commune de départ : Rebais
Place du marché
GPS : Lat. Long. : 48.84661 - E 3.23237
UTM : 31U 0517 048 - 5410 427

Accès : Paris Porte de Bercy, A4 sur 33 km (sortie 16), puis D934 18 km jusqu'à Coulommiers.

De Coulommiers, Rebais est à 12 km ENE par la D222.

Ligne 77 Express N°1: gare de Melun-gare de Coulommiers - Rebais

Informations pratiques : Tous commerces et restauration - Dénivelé positif : 90 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Fermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Août 2021 -



Le Pays de Rebais Autour de Rebais



Rebais - Photo JN ©

Cette randonnée vous permettra de découvrir différents paysages du pays de Rebais : les vallons du Raboireau et du Resbac et les grandes plaines agricoles au sud de ce pays.



10,8 km



3 h 40



Bleu



Facile

Autour de Rebais



- 1** Quitter la place du Marché par la rue de l'Hôtel-de-Ville puis tourner à gauche dans l'avenue de la Libération. Traverser le ru du Resbac.
- 2** Tourner à droite dans le chemin. Franchir le ru du Raboireau. Aller tout droit, traverser le hameau « Les Jolys » et continuer jusqu'au hameau "Le Vinot".
- 3** Au niveau d'une placette, s'engager à droite dans une ruelle entre 2 maisons puis, virer 2 fois à gauche pour revenir sur la route. La suivre à droite sur 200 m.
- 4** Descendre la route à gauche puis suivre celle à gauche vers le ru du Raboireau. Le traverser et monter à l'église de Saint Denis lès Rebais.
- 5** Passer devant de monument aux Morts puis s'engager à gauche dans la rue de l'Eglise qui peu après devient chemin. Le suivre sur 1 000 m.
- 6** Tourner deux fois à gauche, couper la D55, par un gauche-droite pour suivre en face la route. Elle contourne la ferme du "bois Maugé", et débouche sur la D 204. La traverser et prendre en face le chemin de terre sur 1 200 m.
- 7** Suivre la route à gauche puis, au carrefour, virer à gauche dans le chemin qui mène à travers champs, à l'entrée de Rebais par la rue de la Brandonnerie.
- 8** Remonter à droite l'avenue de la République et se diriger à gauche par l'avenue des Tilleuls jusqu'à l'intersection avec l'avenue de la Libération. Tourner à droite pour retrouver la place du marché.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".